\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Waleed Mohammed Al Samani  
Minister of Justice  
Postal Code 11472  
P.O. Box 7775  
Riyadh  
Saudi Arabia

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Ministre,

**J’éprouve de vives inquiétudes au sujet du maintien en détention arbitraire du ressortissant néerlando-yéménite Fahd Ezzi Mohammed Ramadhan, qui est incarcéré dans la prison centrale de Dhahban et détenu sans inculpation depuis plus de 10 mois.**

Le 20 novembre 2023, deux jours après son arrivée en Arabie saoudite – il venait des Pays-Bas – Fahd Ezzi Mohammed Ramadhan a reçu un appel téléphonique du Département des enquêtes criminelles (CID) de Djedda qui lui demandait de se présenter à la police, sans l’informer des raisons de cette demande. À son arrivée au poste de police ce jour-là, les forces de sécurité l’ont arrêté arbitrairement sans lui fournir d’explication et il n’a pas été autorisé à contacter un avocat. Il a pu passer un bref appel téléphonique à son épouse, mais il n’a pas été autorisé à lui dire où il était retenu.

Selon sa famille, Fahd Ezzi Mohammed Ramadhan a été détenu au secret jusqu’au 1er janvier 2024, date à laquelle il a été autorisé à appeler sa sœur en Arabie saoudite. Il lui a dit que son interrogatoire était terminé, et qu’à sa connaissance aucune charge n’avait été officiellement retenue contre lui. Il a été privé d’une représentation juridique tout au long de sa détention et de l’interrogatoire qu’il a subi. En janvier 2024, la famille de Fahd Ezzi Mohammed Ramadhan a choisi un avocat qui a tenté de lui rendre visite en prison, mais n’a pas été autorisé à le voir. Selon la famille, les autorités pénitentiaires ont dit à cet avocat qu’il ne devait pas intervenir dans cette affaire.

Des représentants de l’ambassade des Pays-Bas à Riyad ont pu lui rendre visite en prison le 21 mars 2024. Il leur a expliqué qu’il y a quelques années, il avait sympathisé en ligne avec un détracteur de la famille royale saoudienne, et qu’il pensait que c’était pour cette raison qu’il avait été arrêté. Selon sa famille, en mai 2024, des responsables de la prison ont demandé à Fahd Ezzi Mohammed Ramadhan de signer un document qui incluait quatre de ses tweets.

Comme Fahd Ezzi Mohammed Ramadhan est diabétique et comme il a subi une opération de l’estomac, il a besoin de suivre un régime alimentaire spécial. Il a fait savoir à sa famille qu’il est malade et qu’il ne reçoit pas les soins médicaux dont il a besoin.

**Les autorités saoudiennes doivent libérer immédiatement et sans condition Fahd Ezzi Mohammed Ramadhan s’il est détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement ses droits fondamentaux. Si tel n’est pas le cas, il faut qu’elles produisent des preuves suffisantes de sa participation à une infraction pénale reconnue par le droit international. Dans l’attente de sa libération, je vous demande de veiller à ce que Fahd Ezzi Mohammed Ramadhan reçoive les soins médicaux dont il a besoin, et à ce qu’il ait accès à l’avocat choisi par sa famille.**

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade du Royaume d'Arabie Saoudite, Kirchenfeldstrasse 64, 3005 Berne

Fax: 031 351 45 81 / E-mail: cemb@mofa.gov.sa ; saudia.be@bluewin.ch